

Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14 NOVEMBRE 2019

RD 98a et 44 – Visite de fin de chantier de réfection de la chaussée

Communes de Feytiat – Saint-Just-le-Martel

Du 16 septembre au 23 octobre 2019, des travaux de réaménagement des RD98a et 44 ont été réalisés sur les communes de Feytiat et de Saint-Just-le-Martel.

La première partie de l'opération concernait **la traversée de l'agglomération de Feytiat**. Elle a été confiée à l'entreprise Eurovia. Sur environ un kilomètre, la voie a fait l'objet d'un rabotage afin de maintenir un niveau identique de la chaussée avant et après l'intervention, avant la mise en œuvre d'un enrobé à chaud. Cette opération a été réalisée sous route barrée afin de permettre un traitement de la voie sur toute sa largeur.



Suite à cette première opération, **la réfection des RD98a et 44** a été réalisée par l'entreprise Colas sur un tronçon de 5,5 kilomètres. Ce dernier étant fortement déformé et présentant des faiblesses de portance, des techniques de renforcement de chaussée ont été choisies. Comme pour la section en agglomération, un rabotage préalable de la voie a été réalisé et une restructuration des zones de faiblesse (endroits où la route est moins dure) a été effectuée sur 1 500 m². Enfin, trois cents mètres linéaires de bordures ont été posés à l'intérieur des virages afin d'éviter la dégradation des accotements et améliorer le confort des automobilistes.

Une technique plus respectueuse de l'environnement

Deux couches de reprofilage et de renforcement en enrobé à froid ont été posées sur ce tronçon. Ces techniques dites « à froid » sont moins énergivores en combustible fossile que peuvent l'être les techniques dites « à chaud ». De plus, les matériaux choisis étaient composés de 10 à 20% de matériaux recyclés. Au terme de cet aménagement, ce sont plus de 5 000 tonnes d'enrobés qui ont été mises en œuvre.

Le montant total de l'opération est de 736 000 euros TTC, financé à 100% par le Département. Ce chantier a fait l'objet d'une clause d'insertion sociale pour un volume de 70 heures.

A noter que, parallèlement à ces travaux, une coordination avec les services de la Communauté urbaine Limoges Métropole a permis la réalisation d'un cheminement piéton sur le secteur du Puy Marot.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE CHAUSSEE

Routes départementales n° 98A et 44

Communes de Feytiat et Saint-Just-Le-Martel



Contact presse :

Mégane Lépine

Service communication

05 00 44 12 41